

Caroline
C H A T E A U

Propriétés & commerces

BARÈME HONORAIRES 2025

HABITATION

ACHAT - VENTE

Honoraires à la charge du Vendeur ou de l'Acquéreur selon mandat

Jusqu'à 500 000€ : 6% TTC du prix de vente

De 500 0001 à 6 000 000€ : 5% TTC du prix de vente

Au-delà de 6 000 001€ : 4% TTC du prix de vente

Terrains ou vente en blocs : 10 % TTC du prix de vente

MISSION CHASSEUR IMMOBILIER

Mandat de recherche EXCLUSIF - Honoraires à la charge l'Acquéreur

2,5% TTC du prix de vente net vendeur si bien identifié via une agence

5% TTC du prix de vente net vendeur si via un particulier ou mandat de vente Caroline Chateau

Au-delà de 6 000 001€ : 4% TTC du prix de vente

Terrains ou vente en blocs : 10 % TTC du prix de vente

TVA au taux en vigueur de 20%

Caroline
C H A T E A U

Propriétés & commerces

LOCATION	
A la charge du locataire	A la charge du Bailleur
12€/m ² TTC + 3€/m ² TTC comprenant les honoraires de visites, de constitution du dossier du locataire, de rédaction du bail et état des lieux	1 mois de loyer charges incluses TTC sont inclus les honoraires de négociation, de visites, de constitution du dossier du locataire, de rédaction du bail et état des lieux d'entrée

LOCAUX COMMERCIAUX

VENTE
<i>Honoraires à la charge du Vendeur ou de l'Acquéreur selon mandat</i>
Jusqu'à 1 000 000€ : 7% HT du prix de vente
De 1 000 001€ à 6 000 000€ : 5% HT du prix de vente
De 6 000 001€ à 10 000 000€ : 4% HT du prix de vente
Au delà de 10 000 000€ : 3% HT du prix de vente

LOCATION

Location pure : 30% HT du loyer annuel HT/HC à la charge du Preneur *avec un minimum forfaitaire de 10 000€ HT à la charge du Preneur*

Cession de Bail : 10% HT du montant de la cession ou 30% HT du loyer annuel HT/HC à la charge du Preneur *avec un minimum forfaitaire de 10 000€ HT à la charge du Preneur*

Les honoraires sont majorés de la TVA au taux en vigueur de 20%